Faut-il voter pour Nicolas Dupont-Aignan (Debout la France - DLF) ?

Le 13-04-2017

Télécharger ou imprimer au format PDF

Par le Parti de la démondialisation (Pardem)

Le 13 avril 2017.

Le candidat du Parti de la démondialisation à l'élection présidentielle, Jacques Nikonoff, n'a malheureusement pas obtenu les 500 parrainages requis. Censuré dans les grands médias, comme d'autres candidats, il n'a pas pu faire connaître son programme et ses idées aux Français. Il n'y a donc aucune raison pour que le Pardem appelle à voter pour un autre candidat au premier tour le 23 avril. En effet, si le Pardem a tenté d'obtenir les parrainages pour son candidat, c'est bien parce qu'il estime que l'offre politique n'est pas à la hauteur, et que son projet de démondialisation est un apport absolument décisif. Doit-il appeler à voter pour un autre candidat au premier tour de la présidentielle, le 23 avril ? Oui si ce vote fait avancer la cause de la démondialisation, c'est-à-dire un affaiblissement de l'ordre néolibéral mondial pour résoudre les problèmes des Français, et d'abord celui du chômage. Non dans le cas inverse.

Le Pardem s'est expliqué en détail sur ce sujet dans un texte diffusé le 27 mars 2017 et intitulé « *Pour qui voter le 23 avril 2017 ?* » :

http://www.pardem.org/presidentielle-2017/647-pour-qui-voter-le-23-avril-2017

Le débat télévisé du 4 avril sur les chaînes BFMTV et CNews, avec les onze candidats du premier tour de la présidentielle, aura été relativement bien réussi et très utile. Nous en avons tiré une analyse dans un texte diffusé le 6 avril et intitulé « *Après le débat du 4 avril pour qui voter ?* » :

http://www.pardem.org/presidentielle-2017/654-apres-le-debat-du-4-avril-pour-qui-voter

- Nous ne pouvons évidemment pas appeler à voter pour Messieurs Hamon ou Fillon, représentants

des partis duettistes de l'alternance. Ils se repassent le pouvoir depuis des décennies pour faire à peu près les mêmes politiques catastrophiques. Avec une mention spéciale pour Monsieur Fillon, un escroc qui aurait dû se retirer.

- Ne parlons pas de Monsieur Macron, créature purement médiatique fabriquée et vendue par les milieux de la haute finance grâce aux grands médias dont ils sont les propriétaires. C'est un mélange de François Hollande et d'Alain Juppé.

- Nous n'incluons évidemment pas Madame Le Pen dans nos hypothèses d'appel à voter, bien qu'elle évoque la sortie de l'euro et de l'UE. Son comportement nous est en effet insupportable, car le FN alimente le racisme, divise les Français, affaiblit leurs résistances face aux classes dirigeantes mondialisatrices. Quant à sa volonté de sortir de l'euro et de l'UE nous avons montré, à de multiples reprises, que ce n'était qu'un rideau de fumée.

- Nous n'incluons pas les candidats d'extrême gauche Monsieur Poutou (NPA) et Madame Arthaud (LO) qui, traditionnellement, sont contre la sortie de l'euro et de l'UE, contre des mesures protectionnistes, contre la souveraineté nationale… Ils l'ont réaffirmé lors du débat télévisé du 4 avril.

- Enfin nous ne pouvons pas appeler à voter pour Monsieur Lasalle, malgré toute la sympathie qu'il inspire, car son projet n'envisage à aucun moment la reconquête de sa souveraineté par notre pays.

Les seuls candidats pour lesquels nous pourrions éventuellement appeler à voter le 23 avril sont Messieurs Asselineau, Cheminade, Dupont-Aignan et Mélenchon. Ils manifestent, chacun à leur manière, des intentions de reconquête de notre souveraineté, certains affirment vouloir sortir de l'euro et/ou de l'Union européenne, ou de l'OTAN. Nous avons donc analysé en profondeur la démarche et les programmes de ces quatre candidats pour vérifier qu'ils ont bien pris la dimension des problèmes et de ce qu'il faut faire, qu'ils ciblent bien le principal pour gagner, que voter pour eux serait faire un pas vers la démondialisation. Nous avons rédigé une analyse complète pour chacun d'eux :

- Faut-il voter pour François Asselineau le 23 avril ?
- **Faut-il voter pour Jacques Cheminade le 23 avril ?**
- Faut-il voter pour Jean-Luc Mélenchon le 23 avril ?

Résumé

Nicolas Dupont-Aignan n'a pas pris la dimension des problèmes. Il se refuse à admettre qu'il existe une hyperclasse mondiale qui a installé la mondialisation néolibérale (dont l'Union européenne) et qui règne au moyen de trois piliers : les institutions supranationales, le libre-échange, la globalisation financière. Il se refuse ainsi à admettre qu'il faut affaiblir cette hyperclasse en redonnant le pouvoir au peuple par la démondialisation. Il formule pourtant des mesures originales et pertinentes dans un grand nombre de domaines. Cependant, l'essentiel, pour nous, est la reconquête de la souveraineté de notre pays – de toute

sa souveraineté. Car c'est la condition nécessaire, mais non suffisante, de la sortie de crise. C'est également le tremplin pour relancer l'action universaliste de la France pour la refondation du monde. Sur ces aspects décisifs Nicolas Dupont-Aignan ne répond pas à nos attentes.

Pour lui, la mondialisation néolibérale n'existe pas. La démondialisation n'a donc pas de raison d'être. Nicolas Dupont-Aignan ne veut plus sortir de l'euro et tergiverse à propos de l'Union européenne. Son projet pour l'emploi reprend les vieilles théories néolibérales qui ont toutes échoué. Il développe une conception punitive des politiques sociales. Ses mesures contre le libre-échange sont purement cosmétiques et il fait preuve d'inertie face à la globalisation financière.

Analyse complète

I.- La mondialisation néolibérale, pour Nicolas Dupont-Agnan, n'existe pas

Elle n'est jamais citée, ni son antidote, la démondialisation. C'est pourquoi Nicolas Dupont-Aignan n'envisage pas un seul instant de sortir du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC ou de l'OCDE. Il s'accommode de l'ordre néolibéral mondial. Il ne se prononce que pour la sortie du commandement intégré de l'OTAN. Concernant l'euro et l'Union européenne, sa position a évolué ces dernières années vers un système à la Mélenchon, mi chèvre, mi chou.

II.- Nicolas Dupont-Aignan ne veut plus sortir de l'euro et tergiverse à propos de l'Union européenne

Le président de Debout la France propose désormais de « *Passer d'une monnaie unique à une monnaie commune : transformer l'euro en monnaie de réserve et d'échanges pour les pays européens avec un système de parités ajustables*. » C'est une régression par rapport à ses positions antérieures. Elle revient à dire qu'il ne veut plus sortir de l'euro. Car l'espoir d'obtenir un accord unanime de tous les pays membres de l'Union européenne pour abandonner l'euro monnaie unique et passer à l'euro monnaie commune est à peu près égal à zéro. Rappelons qu'une monnaie unique rassemble des pays qui ont décidé d'abandonner leur monnaie nationale au profit d'une autre monnaie partagée avec d'autres pays. Les pays concernés n'ont plus la maîtrise de leur politique monétaire. Une monnaie commune, de son côté, rassemble des pays qui ont chacun conservé leur monnaie nationale mais qui ont une monnaie scripturale pour les opérations internationales. Chacun conserve la maîtrise de ses taux d'intérêt et sa propre politique monétaire. L'intérêt de ce système est de neutraliser le risque de change.

Nicolas Dupont-Aignan critique par ailleurs, à juste titre, l'Union européenne et sa « *concurrence dogmatique* » qu'il juge « *inefficace, intrusive, antidémocratique et autoritaire, [qui] n'hésite plus à s'asseoir sur le suffrage universel qui la désavoue de plus en plus souvent et ouvertement* » (programme page 17). Il faut donc, pour lui, avoir « *le courage de rompre avec les chimères de l'Europe supranationale* » (programme page 17). Il

souhaite ainsi recouvrer la souveraineté nationale « *qui n'appartient qu'au peuple* » (programme page 17). Rien à dire sur ces prises de positions que nous partageons.

Nous sommes également d'accord quand il propose une « *organisation européenne confédérale, souple et volontariste de l'Europe des Nations* ». Il s'agit pour lui «*de rendre aux nations la maîtrise de leurs lois, de leur monnaie, de leur budget et de leurs frontières, en leur permettant de s'allier sur des projets au sein d'une Europe des coopérations concrètes à la carte*. »

Accord également quand il propose d' « *Arrêter immédiatement toutes les négociations pour l'élargissement de l'Union Européenne* ». Commentaire : si la France n'est plus dans l'Union européenne en quoi cela la regarde-t-elle ? Même remarque pour cette proposition : « *Dénoncer les traités européens, suspendre immédiatement l'application des dispositions les plus contraires à l'indépendance de la France – les travailleurs détachés, l'espace Schengen*… » Et encore pour celle-ci : « *Renoncer à tout accord de type TAFTA et CETA*. » On se demande finalement si Nicolas Dupont-Aignan veut vraiment sortir de l'Union européenne puisqu'il se place dans la situation où la France est toujours membre de l'UE.

Son objectif central est de « *Remplacer l'Union Européenne par une Communauté des États Européens*. » Les moyens qu'il se donne pour atteindre ces objectifs sont voués à l'échec. Sa stratégie s'apparente à celle de Monsieur Mélenchon, avec un plan A où l'on négocie (sans espoir d'obtenir quoi que ce soit), et il fait montre d'un optimisme irréaliste en ne doutant pas que les négociations aboutiront, et un plan B ou l'on quitte l'Union européenne. Il veut en effet « *Renégocier avec nos partenaires sur la base du traité alternatif en annexe au présent programme (en faveur d'une Europe des nations et des coopérations). Si les négociations aboutissent, ce dont nous ne doutons pas, nous soumettrons le traité à referendum ; si les négociations échouent, la France quittera cette Union européenne fantôme*. ». En posant les problèmes en ces termes il commet la même erreur que Monsieur Mélenchon dans le sens où il ne s'engage pas à faire évoluer les consciences sur la nature de l'Union européenne et sur les raisons pour lesquelles il faut en sortir.

Il procède ainsi, exactement comme Jean-Luc Mélenchon, car son analyse est erronée. Il fait un contresens sur la nature de l'Union européenne. Quand il parle de « *trahison de l'idée européenne* » qui se serait « *produite et accélérée à la charnière du nouveau siècle dans un double mouvement d'élargissement inconsidéré à des pays à l'économie et aux mentalités très différentes, et de prise du pouvoir par des institutions communautaires non élues que les traités n'ont cessé de renforcer au détriment des démocraties nationales* » il se trompe. Il ne veut pas voir que le ver était dans le fruit dès l'origine, et que la situation actuelle de l'Union européenne correspond exactement à sa nature intrinsèque : un système conçu pour favoriser l'hyperclasse en privant les peuples de leur souveraineté.

III.- Un projet pour l'emploi reprenant les vieilles théories néolibérales qui ont toutes échoué

Nicolas Dupont-Aignan l'affirme : « *créer 2 millions d'emplois c'est possible !* ». Ce n'est pas nous qui dirons le contraire. Mais pourquoi seulement 2 millions alors qu'il existe 6 millions de privés d'emploi et des millions de précaires ? Pourquoi n'explique-t-il pas les raisons de cette limite à 2 millions, et pourquoi pas 1, 3 ou 4 millions ? La raison est qu'il accepte les idées reçues sur le sujet et refuse d'engager la réflexion pour résoudre ce problème aux conséquences dramatiques. Cette seule raison, cette paresse intellectuelle est

pour nous inacceptable.

D'autant que les 2 millions d'emplois qu'il annonce ne sont que des promesses qui ne pourront pas être tenues. Pour un motif très simple : Monsieur Dupont-Aignan reprend les mauvaises recettes des politiques néolibérales suivies ces trente dernières années, par la gauche comme par la droite, dont on peut mesurer aujourd'hui le bilan catastrophique. On les appelle les politiques de l'offre, alors qu'il faut des politiques de la demande associées à des mesures protectionnistes pour en garantir l'efficacité.

Il propose de « *Reconstruire notre tissu industriel et économique en incitant à investir en France par des baisses substantielles de charges et d'impôts en direction des chefs d'entreprise.* » L'erreur de diagnostic est énorme, nous sommes toujours dans la politique de l'offre ! C'est exactement ce qui a été fait ces trente dernières années sans aucun succès en termes d'emplois. Bien sûr s'il s'agit d'acheter une clientèle électorale, celle des chefs d'entreprise, Nicolas Dupont-Aignan peut espérer avoir quelques résultats. Cette proposition est comme celle qui consiste à « *Nommer un dirigeant de PME au poste de ministre de l'Économie !* » Nous sommes dans la politique spectacle. Pour reconstruire notre « *tissu industriel et économique* », qui reste un objectif absolument nécessaire à atteindre, l'encouragement à l'investissement est évidemment nécessaire. Mais il y a pour cela trois catégories de mesures à prendre que Nicolas Dupont-Aignan n'évoque pas.

D'abord il faut décourager les placements spéculatifs des ménages, des entreprises et des établissements financiers en les interdisant. De sorte que l'épargne sera dirigée vers les investissements productifs. Ensuite, il faut augmenter le niveau de vie de la population pour qu'elle puisse adresser des commandes aux entreprises, les incitant à investir pour y répondre. Enfin, tout ceci reviendra à verser de l'eau sur du sable et sera parfaitement vain si des mesures protectionnistes ne sont pas prises.

Monsieur Dupont-Aignan propose ensuite de « *créer un million d'emplois en libérant les énergies en France avec un pacte social et économique gagnant-gagnant entre les entreprises et les salariés*. » Voyons voir de quoi il s'agit. Il s'agit tout simplement, là encore, des mêmes vielles recettes néolibérales qui ont fait faillite :

« *Cibler et simplifier les 20 milliards d'euros des dispositifs existants (CICE, pacte de responsabilité) vers des baisses de charges patronales en direction des entreprises exposées à la concurrence internationale*. » Le principe proposé par Nicolas Dupont-Aignan est toujours le même : faire baisser les coûts salariaux et fiscaux des entreprises pour qu'elles baissent leurs prix afin d'être « *compétitives* » à l'exportation. Cette politique n'a jamais donné de résultats, sauf augmenter les marges des entreprises, c'est-à-dire les profits. Il faut annuler le CICE et réinvestir les 20 milliards en salaires. Parallèlement des mesures protectionnistes sont à prendre pour protéger notre marché.

Une proposition particulièrement inacceptable est celle qui consiste à « *Alléger les cotisations pour les entreprises respectant l'égalité salariale, puis instaurer progressivement un malus contre les mauvaises pratiques*. » L'égalité salariale homme-femme est une question de justice qui ne doit faire l'objet d'aucune compensation. Ce n'est pas un handicap d'avoir des femmes dans les entreprises, qu'il faudrait compenser par des aides.

Dans la même veine on trouve cette idée : « *Baisser de moitié le taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pour les bénéfices réinvestis sur le sol français (coût estimé : 5 milliards d'€).* » Même chose quand il propose d' « *Exonérer de charges pendant 5 ans le recrutement en CDI d'un chômeur de longue durée – environ 1,2*

million selon les chiffres de l'INSEE (Coût estimé 3 milliards d'€). » Tout ceci a été essayé sous différentes formes ces trente dernières années sans aucun résultat tangible sur le chômage.

IV.- Une conception punitive des politiques sociales

Les chômeurs, les précaires, les pauvres, les bénéficiaires d'allocations sociales diverses sont pour Nicolas Dupont-Aignan des fraudeurs en puissance, des tire-au-flanc, des paresseux… Ils se complaisent dans leurs allocations pour ne pas travailler. Il faut donc les rediscipliner, les mettre au travail (même quand il n'y en a pas !), les désigner à la vindicte populaire, les surveiller, les contrôler et les punir. Nicolas Dupont-Aignan reprend ainsi le discours du Front national, que Nicolas Sarkozy avait également repris (avec le succès que l'on connait). Nous vomissons littéralement cet état d'esprit qui témoigne d'une méconnaissance totale de la vie des personnes ainsi stigmatisées.

Voilà ce que propose Dupont-Aignan :

« *Chaque bénéficiaire d'une aide sociale se verra proposer et devra effectuer un travail au service de la collectivité qui, à l'opposé du revenu universel, donne à chaque Français sans emploi la chance de se réinsérer. Ainsi toute personne au RSA en état de travailler effectuera une journée de mission d'intérêt général par semaine pour la collectivité (région, municipalité…).* » Cette proposition est totalement inadmissible. D'abord, les aides sociales, parlons plutôt de la protection sociale, a été mise en place progressivement à partir du XIXe siècle pour faire face aux risques de l'existence, dont fait partie le travail. Un système d'assurances sociales s'est développé et a concerné les accidents du travail, le handicap, la maladie et la maladie professionnelle, le décès, la vieillesse, le chômage et aujourd'hui la dépendance. Aucun des risques sociaux justifiant des allocations correspondantes n'est fictif. Demander une contrepartie d'activité d'intérêt général laisse supposer que ces personnes abusent de ces aides, qu'elles ne les méritent pas vraiment, qu'on les a à l'œil, et qu'elles doivent rembourser la collectivité par une activité d'intérêt général. Mais ces personnes ont cotisé, et l'allocation est la contrepartie de ces cotisations ! Ensuite, toutes les allocations finançant de l'inactivité, comme le RSA, devront être supprimées. Tout simplement parce que si nous mettons en place le droit opposable à l'emploi, il n'y en aura plus besoin. Nous ne nous retrouverons plus dans la situation absurde où un candidat à la présidence de la République veut créer un revenu universel, alors que dans les hôpitaux les personnels ne parviennent plus à faire tout ce qu'il faudrait à cause du manque d'effectifs.

Nicolas Dupont-Aignan propose aussi : « *Augmenter les salaires nets de 10% en diminuant les charges salariales de 30% sur la durée du quinquennat. Les 40 milliards d'€ correspondants sont finançables par une lutte contre la fraude sociale (10 milliards) la fraude fiscale internationale (30 milliards). Pour mémoire, la seule fraude fiscale représente un coût de l'ordre de 60 à 80 milliards par an.* » Cette proposition est à proscrire pour plusieurs raisons. D'abord, le salaire doit dépendre de l'employeur, dans un cadre fixé par la loi. Si l'on veut améliorer les salaires il faut réduire la part de la richesse produite affectée aux profits. Il n'y a pas de magie c'est un système de vases communicants. Comme les employeurs sont une cible électorale privilégiée de Monsieur Dupont-Aignan, il propose en fait que l'État se substitue à l'employeur. Non seulement ce n'est pas le rôle de l'État, mais il doit être hors de question d'encourager l'assistanat patronal. Ensuite le salaire est composé de deux parties : le salaire net et le salaire différé ou socialisé. Rappelons que le salaire socialisé sert à compenser la diminution des revenus lors de la maladie, de la maladie professionnelle, de l'accident du travail, de la retraite. Il ne saurait donc être question de baisser les cotisations sociales, qu'elles soient salariales ou patronales, car cela reviendrait à baisser les salaires. Dans le schéma proposé par Monsieur

Dupont-Aignan l'État finance la Sécurité sociale à partir de son budget et non plus des cotisations sociales. C'est déjà le cas avec les baisses de cotisations sociales patronales. L'expérience montre que cette compensation n'est pas faite en totalité et que le résultat est un déficit des régimes sociaux.

« *Baisser l'impôt sur le revenu de 10%.* » Toute baisse de l'impôt, quel qu'en soit le motif, doit d'abord concerner les impôts les plus injustes, c'est-à-dire les impôts indirects comme la TVA. L'impôt sur le revenu est l'impôt le plus juste car il est proportionnel au revenu et progressif. Il est donc le seul à permettre une réduction des inégalités sociales. La mesure proposée par Nicolas Dupont-Aignan est injuste socialement car elle ne donne un avantage qu'à la moitié de la population payant l'impôt sur le revenu.

Dans le domaine des retraites, les quelques mesures positives qu'il propose ne suffisent pas à empêcher la régression sociale que constitue en réalité son projet. C'est très bien de vouloir « *Préserver le pouvoir d'achat des retraités et combler les écarts de pension hommes/femmes*. » et c'est très bien aussi de vouloir «*Rétablir complètement la 1/2 part fiscale pour les veuves et s'opposer à toutes réformes allant dans le sens d'une diminution des pensions de réversion*. » En revanche, le reste de ses propositions dégrade la situation des retraités :

- « *Indexer les retraites à minima sur l'inflation pour augmenter les retraites chaque année de manière juste : les retraités ne doivent plus perdre de pouvoir d'achat.* » Il faut la double indexation : sur l'inflation et sur les salaires.

- « *Maintenir l'âge minimum de départ à la retraite et la durée de cotisations aux niveaux actuels.* » Ce serait avaliser les mesures de régression sociale décidées par les gouvernements précédents.

- « *Réaffecter 8 milliards de contribution nette au budget de l'Union Européenne au financement des petites retraites soit une augmentation de 100 € par mois pour les 6 millions de retraités touchant les pensions les plus modestes*. » C'est du bricolage.

À cette conception punitive de la politique sociale promue par Monsieur Dupont-Aignan s'ajoute une société sous surveillance. Les mesures de surveillance et de répression sont mises en avant dans son projet. Comme il ne s'attaque pas à la racine du terrorisme et de la délinquance, il s'engage dans une fuite en avant incapable de résoudre les problèmes.

V.- Des mesures cosmétiques contre le libre-échange

Il faut reconnaître à Nicolas Dupont-Aignan une volonté de protéger notre industrie et nos emplois. Mais il s'y prend très mal et les mesures qu'il propose sont cosmétiques. S'il voulait vraiment protéger notre économie il annoncerait clairement qu'il faut sortir de l'Union européenne et de l'euro rapidement et unilatéralement, ce qu'il ne fait pas. Il annoncerait également que la France sortira de l'Organisation mondiale du commerce ce qu'il ne fait pas non plus. Enfin, sur un plan structurel, il mettrait en place une politique de substitution aux importations.

Toutes les mesures ci-dessous sont bonnes à prendre mais ne constituent pas la masse critique susceptible d'inverser la tendance :

- « *Relocaliser un million d'emplois en instaurant un patriotisme économique exigeant pour protéger notre pays, notre modèle social et notre environnement*. » Entièrement d'accord mais où est le mode d'emploi de Nicolas Dupont-Aignan ?

- « *Abroger la directive dite travailleurs détachés qui légalise le travail lowcost et la concurrence déloyale des pays européens de l'est et du sud*. » D'accord.

- « *Adopter un BUY French ACT à la manière des États-Unis : réserver une large proportion d'achats publics (75% minimum) aux entreprises produisant en France lors des marchés publics*. » D'accord sur le principe, il reste à voir le contenu précis.

- « *Mettre en place un étiquetage obligatoire sur les marchandises pour indiquer précisément la part faite en France et favoriser le développement de labels régionaux*. » D'accord.

- « *Accorder aux produits 100% fabriqués en France et respectant des normes de qualité sociale et environnementale un Label Tricolore*. » D'accord.

- « *Taxer les importations ne respectant pas certaines normes sociales, sanitaires et environnementales*. *Interdire les importations dangereuses ou reposant sur l'esclavage moderne.* » Si les normes sociales, sanitaires et environnementales ne sont pas respectées il faut interdire ces importations.

VI.- Inertie face à la globalisation financière

Certes, Nicolas Dupont-Aignan annonce qu'il veut « *remettre la finance au service de l'économie réelle afin de rétablir les équilibres macro-économiques*. » Nous sommes évidemment d'accord avec cet objectif. Mais les mesures qu'il propose sont loin de permettre d'atteindre cet objectif. La preuve :

« *Établir un système d'actions préférentielles pour protéger nos entreprises stratégiques des prises de contrôle étrangères. Il est insupportable de voir les fleurons de l'industrie française démembrés passer sous contrôle étranger*. » Les entreprises stratégiques doivent être nationalisées, cela les met définitivement à l'abris des prises de contrôle étrangères. Même si Monsieur Dupont-Aignan ne voulait pas les nationaliser il pourrait au moins proposer de remettre en vigueur une loi qui a été abrogée par les socialistes et qui interdisait à tout non-résident de détenir des actions au-delà d'un certain pourcentage du capital d'une entreprise.

« *Abroger la loi de 1973 sur la finance pour emprunter directement auprès de la Banque de France. La France pourra directement emprunter auprès de la Banque de France, sans passer par les marchés financiers*. » Cette mesure est interdite par les traités européens Nous proposons également cette mesure mais liée à la sortie immédiate et unilatérale de l'UE et de l'euro.

« *Développer un pôle public autour de la Banque postale pour mieux financer entreprises et particuliers. L'Etat garantira les emprunts de la Banque postale pour lui permettre d'emprunter à moindre coût et de financer les entreprises et les particuliers solvables qui en ont besoin*. » L'idée de ce pôle public, très souvent proposée par d'autres candidats, est une bonne idée. Mais le meilleur acteur pour jouer le rôle pivot n'est pas la Banque postale mais la Caisse des dépôts.

« *Proposer, au nom de la France, une initiative internationale pour interdire le trading à haute fréquence (transactions extrêmement rapides, sans valeur ajoutée) ainsi que les autres technologies facteurs d'instabilités des marchés financiers*. » Il faut toujours proposer des solutions de ce type, à l'échelle internationale. Mais il ne faut pas attendre une quelconque décision, au moins dans le court terme. Il faut parallèlement faire chez soi ce qu'il est possible. En la matière, il est possible d'interdire purement et simplement cette pratique sur notre sol. Et il est également parfaitement possible d'interdire l'entrée en France des produits financiers conçus à l'étranger qui utiliseraient cette pratique.

VII.- Un programme qui contient de très nombreuses propositions intéressantes

Elles concernent des domaines très différents.

Moralisation de la vie publique

- « *Exiger pour tout candidat à un mandat électif un casier judiciaire vierge*. »
- « *Prendre en compte le vote blanc dans les résultats des élections*. »
- « *Mettre en place un statut de l'élu*. »
- « *Rémunérer les élus des assemblées en fonction de leur présence effective*. »
- « *Supprimer le cumul des rémunérations pour les élus*. »

Certaines propositions liées aux institutions

- « *Diminuer le nombre de parlementaires d'au moins 1/3*. »
- « *Supprimer l'échelon régional, le mandat de Conseiller régional, et créer une conférence régionale*. »
- « *Diminuer le nombre d'Autorités Administratives Indépendantes*. »
- « *Créer un référendum d'initiative populaire*. »
- « *Recourir systématiquement au processus référendaire lorsque la modification de la Constitution, l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire sont concernés*. »
- « *Abroger la loi NOTRe et rendre aux communes toute leur importance*. »

Affaires étrangères

- « *Retrouver une politique étrangère indépendante qui sert les seuls intérêts du pays.* »
- « *Développer notre outil diplomatique qui joue un rôle inestimable dans la diffusion de nos valeurs et le soutien de nos entreprises*. »
- « *Réaffirmer le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*. »
- « *Intensifier la guerre contre les mouvements terroristes islamiques et coopérer avec les États qui suivent le même objectif*. »
- « *Faire de la lutte contre le terrorisme islamique un thème central de nos relations avec les pays musulmans, notamment ceux du Golfe qui font preuve d'ambiguïté à l'égard de ces mouvements*. »
- « *Sortir unilatéralement du régime des sanctions contre la Russie*. »
- « *Créer une Union Méditerranéenne entre les pays francophones (France, Liban, Maroc, Algérie, Tunisie), latins (Espagne, Italie) et francophiles (Malte, Croatie, Grèce, Égypte) afin de réaliser une politique de co-développement et de régler les problèmes*. »
- « *Œuvrer à un accord de paix durable entre Israël et les Palestiniens*. »

Dans le domaine de la Défense

- « *Maintenir la dissuasion nucléaire à un haut niveau de performance*. »
- « *Renforcer les capacités de nos forces à se projeter partout dans le monde*. »
- « *Être à la pointe des innovations scientifiques et stratégiques*. »
- « *Se donner les moyens de l'indépendance et sanctuariser le budget de la Défense à 2% du PIB (1,5% à l'heure actuelle).* »
- « *Recruter 50 000 soldats sur la durée du quinquennat afin de compenser les dramatiques diminutions d'effectifs sous les mandats Sarkozy et Hollande (-59 000 militaires).* »
- « *Construire un deuxième porte-avion sur la durée du quinquennat (coût total de 4 milliards d'€ soit 800 millions par an sur 5 ans).* »
- « *Moderniser les équipements des forces françaises (drones, frégates…).* »
- « *Doubler le budget dédié au renseignement (environ 1 milliard d'€ aujourd'hui) en l'orientant vers le recrutement de personnel et des moyens techniques nouveaux de fabrication nationale.* »
- « *Renforcer les pouvoirs du renseignement pénitentiaire.* »

Grand partenariat entre la France et l'Afrique

« *Favoriser l'électrification du continent africain, qui est l'une des principales conditions de son développement économique*. »

Conclusion

Au total nous n'appellerons pas à voter pour Nicolas Dupont-Aignan car il n'est pas porteur d'une dynamique

politique susceptible de gagner.

À aucun moment il ne fait un diagnostic précis et rigoureux des malheurs de la France, qui ont les mêmes causes que les malheurs des pays membres de l'Union européenne et de la plupart des autres pays à l'échelle planétaire : la mondialisation néolibérale et la domination de l'hyperclasse.

À aucun moment il ne se fixe pour but de sortir de la mondialisation néolibérale. Il ne comprend pas que l'enjeu principal est l'attaque simultanée et frontale des trois piliers du piège néolibéral, par la sortie immédiate du libre-échange, le démantèlement tout aussi immédiat de la financiarisation de l'économie et des budgets publics, et la sortie sans le moindre délai de tous les traités internationaux néolibéraux et des institutions correspondantes. Et ce dès l'arrivée au pouvoir, en ayant axé la campagne sur cet objectif : retour immédiat au franc, annulation de la dette publique, nationalisation du secteur bancaire, suppression immédiate de la liberté de circulation des capitaux, etc.

La méthode de Nicolas Dupont-Aignan est forcément perdante et nous promet une gigantesque confusion politique, économique, sociale, juridique. Ce serait le retour de l'impasse de 1981-1982 avec François Mitterrand, celle de la fausse rupture alors qu'une majorité du peuple a cru l'inverse. Ce serait la trahison de cet espoir, et donc une situation pire pour redresser la barre.

Dans ce contexte, se contenter de voter pour un candidat qui reprend nôtre programme, sur tel ou tel point, même essentiel, sans se préoccuper de ce qui garantit le succès ou l'échec de la rupture nécessaire à accomplir, serait un acte d'irresponsabilité que nous ne voulons pas commettre.

C'est pourquoi faire grandir le Pardem est bien pour l'instant la seule voie pour construire une dynamique de rupture gagnante contre la mondialisation néolibérale et son piège systémique redoutable qu'elle a dressé contre toute possibilité de retour en arrière.

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire